

La littératie en matière d'assurance fait partie de la littératie financière

LE 4 NOVEMBRE 2013 (MONTRÉAL) – Selon un sondage mené par Pollara à la demande du Bureau d'assurance du Canada (BAC), la moitié des Canadiens interrogés souhaitent mieux comprendre le fonctionnement de l'assurance habitation et de l'assurance automobile, et le rôle que celles-ci jouent dans leur planification financière. D'ailleurs, presque 90 pour cent des répondants pensent que les enfants devraient étudier l'assurance habitation et l'assurance automobile à l'école.

« Comprendre comment fonctionne l'assurance et comment elle aide les familles à gérer leurs risques constitue un élément important de la littératie financière », affirme Line Crevier, Responsable des affaires techniques et du Centre d'information sur les assurances. « Novembre étant le mois de la littératie financière, c'est le moment idéal d'accroître les connaissances des Canadiens en matière d'assurance », a-t-elle ajouté.

Le mois de la littératie financière vise à doter les Canadiens des connaissances, des compétences et de la confiance en soi nécessaires pour prendre des décisions financières responsables.

Pendant le mois de la littératie financière, prenez le temps de vous renseigner sur vos polices d'assurance. Posez les questions suivantes à votre représentant d'assurance :

Assurance habitation

1. Que couvre mon contrat d'assurance?
2. Existe-t-il un type d'assurance particulier pour ma résidence (p. ex., maison, copropriété ou appartement)?
3. Y a-t-il des risques contre lesquels je ne peux pas m'assurer?
4. Quelles garanties facultatives sont offertes?
5. Devrais-je présenter une réclamation pour chaque sinistre?

Assurance automobile

1. Si demain, j'étais impliqué dans un accident de la route, quel type de protection me procurerait ma police d'assurance?
2. Quelles garanties facultatives sont offertes?
3. Devrais-je souscrire une assurance collision pour un véhicule qui se fait vieux?
4. Quel type de franchise recommande-t-on?
5. Mes distances de déplacement ont-elles une incidence sur ma prime d'assurance?

Assurance entreprise

1. De quel genre d'assurance ai-je besoin?
2. Y a-t-il des risques contre lesquels je ne peux pas m'assurer?



3. Si j'exploite une entreprise à domicile, ai-je besoin de garanties spéciales?
4. Que couvre l'assurance erreurs et omissions ou l'assurance contre la faute professionnelle?
5. Que puis-je faire pour que mes primes demeurent abordables?

Les consommateurs qui ont des questions d'ordre général sur l'assurance peuvent communiquer avec le Centre d'information sur les assurances du BAC au Québec, en composant le **1 877 288-4321**.

Parcourez le site ibc.ca pour en apprendre davantage. Le BAC fournit aux consommateurs des renseignements sur l'assurance non seulement sur Internet, mais aussi par ses tournées de sensibilisation communautaire, des brochures, des articles de journaux et des annonces télédiffusées. À titre de membre d'un conseil consultatif de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, le BAC prône l'amélioration du niveau de littératie des Canadiens en matière d'assurance dans le contexte de la littératie financière.

À propos du Bureau d'assurance du Canada

Le Bureau d'assurance du Canada est l'association sectorielle nationale représentant les sociétés privées d'assurance habitation, automobile et entreprise du Canada. Ses sociétés membres représentent 90 % du marché de l'assurance de dommages au Canada. Le secteur de l'assurance de dommages emploie plus de 118 600 Canadiens, paie des impôts de plus de 7 milliards de dollars aux gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux et gère en tout des primes de 46 milliards de dollars.

Pour lire les communiqués de presse et accéder à d'autres renseignements, veuillez parcourir la section Centre des médias du site Web du BAC à l'adresse www.ibc.ca. Suivez le BAC sur Twitter à [@InsuranceBureau](https://twitter.com/InsuranceBureau) ou aimez-nous sur [Facebook](https://www.facebook.com/InsuranceBureau).

–30–

Si vous avez besoin de plus amples renseignements, un porte-parole du BAC se fera un plaisir de discuter avec vous des détails du présent communiqué de presse.

Pour obtenir une entrevue, veuillez communiquer avec :

Julie Bellemare

Relations avec les médias

514 288-1563, poste 2232,

Cellulaire : 514 953-0828

jbellemare@bac-quebec.qc.ca